

Le centre de l'administration est la ville de Veyle sur la côte orientale du Jutland. On a établi, en tenant compte de la géographie du pays, quatre centres de livraison : Veyle, Odense, Aalborg et Copenhague.

La base de l'Association est le système fédératif. Chaque adhérent fait partie d'un groupe, peu étendu, celui de la région qu'il habite, et chacune de ces sections constitue elle-même un des membres de l'Association ; elle y entre en payant une redevance de 50 ore (14 cents) pour chacun des membres qui la composent. La section qui veut se retirer doit l'annoncer trois mois avant la reddition des comptes annuels. Si l'une des sections n'a pas livré des marchandises pendant six mois consécutifs, elle cesse de faire partie de l'Association. Il existe 345 sections avec 18,500 membres.

Les sections ont à recueillir les œufs chez les producteurs et à les livrer au lieu central d'expédition. Chaque caisse porte l'inscription en anglais :

"Export of new laid danish eggs."
(Exportation d'œufs frais du Danemark). Pour maintenir le bon renom de la marque danoise, il est prescrit à chaque section de ne pas garder la marchandise plus de quatre jours avant de la livrer au centre d'expédition. Les œufs doivent être bien propres et porter le numéro de la section expéditrice, ce qui permet d'exercer une surveillance efficace et de punir la section d'une amende si toutes les prescriptions ne sont pas suivies.

Dans les quatre centres de livraison et d'expédition, les œufs sont mirés et triés par cinq grosseurs différentes, puis on les embarque après avoir apposé, sur chaque pièce, le timbre de l'Association.

La Société est administrée par un

Comité de cinq membres nommés pour deux ans par l'assemblée générale, dont le siège est à Veyle. La livraison se fait à Londres à un intermédiaire qui agit au mieux et soigne, sous sa propre responsabilité, l'écoulement des produits. Les arrivages ont lieu plusieurs fois par semaine et les résultats sont si favorables que, dans la règle, la cargaison se vend déjà à bord aussitôt le navire arrivé. L'agent intermédiaire est laissé entièrement libre ; il vend, en ne tenant compte que de ses appréciations, mais il est, par contre, responsable des pertes éventuelles. La commission est de 30/0 sur le prix de vente.

C'est le Comité central de Veyle qui fixe le prix à payer aux producteurs. Il importe que ceux-ci, les petits paysans surtout, touchent leur argent le plus tôt possible après la livraison. Dans ce but, le Comité central fixe, approximativement, la cote de chaque jour, suivant le bulletin de marché que lui envoie son intermédiaire de Londres, et les sections paient immédiatement au taux indiqué. Elles ont à leur disposition les fonds nécessaires dans les banques agréées par la Société. A la fin de l'année, les chiffres sont rectifiés et chaque expéditeur reçoit la bonification qui lui revient, d'après le produit réel de la vente.

La statistique de l'exportation danoise, en Angleterre, présente les chiffres les suivants :

De 1881 à 1885 :	47,115,320 pièces.
De 1885 à 1890 :	103,894,740 —
De 1890 à 1895 :	142,867,880 —

Ces chiffres montrent quel essor l'exportation des œufs danois, en Angleterre, a pris dans cette période de quinze années. Il faut ajouter, cependant, que l'importation des œufs, en Danemark, qui n'était que de 3,331,140 pièces en 1881-1885, s'est élevée à 20,393,300 pièces en 1890-1895.